

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 125-132

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__125_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1883.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 1883.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Cheysson.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Loua et adopté.

M. le Président a le regret d'informer la Société que, depuis sa dernière réunion, elle a perdu l'un de ses fondateurs et anciens présidents, M. le D^r Bertillon, qui s'est éteint le 1^{er} mars, âgé de 62 ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

« Cette mort, ajoute-t-il, n'est pas seulement une perte pour la Société, mais encore pour la science, où le D^r Bertillon s'était fait une place respectée. Je n'essaierai pas de retracer aujourd'hui les immenses travaux qui ont rempli sa vie, et qu'il a produits sous forme soit de mémoires détachés, soit de nombreux articles insérés dans divers recueils, tels que notre Journal, et en particulier le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, dont il a été l'un des plus solides et des plus brillants collaborateurs. Cette tâche a été accomplie, et de main de maître, par M. Levasseur, qui a dit au D^r Bertillon un dernier adieu au nom de notre Société, après les autres voix qui ont salué les divers côtés de l'activité féconde et multiple de notre ancien président.

« Le *Journal de statistique* reproduira cet éloquent hommage, en même temps qu'une notice détaillée que nous avons demandée à M. le D^r Chervin (1). Vous verrez avec quelle « piété vraiment filiale », comme il le dit lui-même, notre collègue s'est acquitté de cette mission envers la mémoire de celui dont il a été le disciple et l'ami.

« C'est dans ces pages que revit le D^r Bertillon avec ses titres scientifiques, dont je n'entreprendrai pas l'énumération forcément incomplète. Permettez-moi seulement d'en détacher, pour leur consacrer une mention particulière, ses belles études sur la mortalité des jeunes enfants. Dès 1858, avec la chaleur d'un homme de

(1) Voir ci-après pages 133-142.

cœur et la précision d'un savant, il dénonçait ce véritable « massacre des innocents », qui étouffe dans leur germe tant d'existences précieuses et appauvrit encore la source déjà si pauvre de notre population. Le nom de Bertillon restera lié à cette grande question, dont il a, l'un des premiers, signalé l'importance à l'attention publique. La science est une arme puissante : heureux ceux qui ont l'honneur de l'employer au service des nobles causes !

« Ses nombreux travaux avaient valu au D^r Bertillon une notoriété qui dépassait nos frontières et s'étendait à l'étranger. On l'a bien vu, lorsqu'en 1878 il a été acclamé président du Congrès international de démographie au Trocadéro. J'en ai eu moi-même la preuve, il y a six mois, au Congrès qui s'est tenu en octobre dernier à Genève. Le D^r Bertillon ayant été empêché d'y assister par la maladie qui l'a emporté, les membres de la section de démographie, sur la proposition de M. Bodio, votèrent, au début de la première séance, une adresse pour lui exprimer leurs regrets de son absence et leurs vœux pour son rétablissement.

« Les hommes passent, leurs œuvres restent. Fondée par Guillard et Bertillon, la démographie a désormais conquis une place indiscutée parmi les sciences morales. Cet héritage de famille sera recueilli par une école de disciples distingués, au premier rang desquels se place le fils de notre ancien président, et qui seront les dignes collaborateurs de son œuvre. L'arbre qu'il a planté grandira de plus en plus ; mais le nom du D^r Bertillon restera gravé sur son tronc en caractères à jamais ineffaçables. » (*Applaudissements.*)

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* de la Société de statistique :

Sur la présentation de MM. WILSON, COCHERY et CHEYSSON :

MM. le général DE LARCLAUZE, chef d'état-major du 13^e corps d'armée à Clermont-Ferrand ;

BESNIER, directeur des correspondances postales au ministère des postes et télégraphes.

Sur la présentation de MM. WILSON et CHEYSSON :

M. TURGAN.

Sur la présentation de MM. BECKER et LOUA :

M. RISLER, maire du 7^e arrondissement.

Sur la présentation de MM. Jules ROBÏNS, CHEYSSON et LUNIER :

M. le D^r BOUTIN DE BEAUREGARD.

Sur la présentation de MM. DE SAINT-GENIS et WILSON :

M. Marius CHAVANNES, député.

M. le Président donne lecture de lettres de remerciements qui lui ont été adressées par plusieurs membres associés ou titulaires récemment élus, et M. le Secrétaire général fait l'énumération des ouvrages offerts à la Société.

Les ouvrages ci-après sont déposés sur le bureau :

FRANCE . . . { *Les Budgets de la France, depuis le commencement du siècle*, par Ch. Nicolas, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de la Société de statistique de Paris.
Les Caisses de secours et de prévoyance des ouvriers mineurs en Europe, par M. Georges Salomon, ingénieur des mines, membre de la Société de statistique.
La Liberté des mesures contre les accidents industriels, par le même.
Étude sur le divorce, par M. Jacques Bertillon, membre de la Société de statistique.

- FRANCE (suite) } *La Viande à Paris*, par M. Fléchet, membre de la Société de statistique. *Annales du commerce extérieur* (1883), fascicules 3 et 4.
Bulletin du Ministère de l'agriculture, 2^e année, n^o 1.
Revue maritime et coloniale, février 1883.
Bulletin de la Société de géographie, 4^e trimestre 1882 et 1^{er} trimestre 1883.
 (Ce dernier numéro contient la liste des membres de cette Société.)
Statistique des prisons, pour l'année 1879. Paris, Paul Dupont, 1882.
La Rente 3 p. 100 amortissable, par Alf. Neymarck. Paris, Guillaumin, 1883.
Les Chemins de fer et le Budget, par M. E. Level, ingénieur. Paris, 1883.
Revue scientifique, n^{os} 4, 8, 9, 10 et 11.
- ITALIE. . . . } *Les Illettrés en Italie, d'après le dernier dénombrement*. Rome, 1882.
Annuaire du Ministère des finances d'Italie.
Les Conditions de l'agriculture en Italie (1878, 1879, 3^e volume).
Annales de l'Agriculture d'Italie (1882).
La Maladie des châtaigniers en Italie (1879, 1882).
- PAYS-BAS . . } *Statistiek van het Grondcrediet in Nederland*. La Haye, 1882.
- PRUSSE . . . } *Preussische Statistik*, LVIII. — *Les Aliénés en Prusse* (1877, 1878, 1879).
- ESPAGNE. . . } *Mémoires commerciaux des consuls d'Espagne à l'étranger* (n^o 3).
- BELGIQUE . . } *Rapport sur la situation des établissements d'aliénés du royaume de Belgique* (1860-1870). — *Id.* (1874-1876). Bruxelles, 1872, 1878.
Rapport sur la situation des écoles agricoles de Ruysselede et de Bœrnem (1860-1879). Bruxelles, 1882. — (Ces trois rapports sont envoyés par M. Oudart, directeur au ministère de la justice, associé.)
Exposé de la situation du royaume de Belgique (1861-1875), 4^e fascicule
- AMÉRIQUE . . } *Statistique commerciale du Chili* (1881).
Revue sud-américaine, n^{os} 14, 16, 17.
- Brochures et journaux divers.

M. le Président appelle principalement l'attention sur l'ouvrage de M. Nicolas. C'est le résultat de plusieurs années d'un travail de bénédictin. Ce livre, qui va devenir indispensable aux hommes d'État et aux économistes, mérite une étude approfondie. Aussi la Société décide-t-elle qu'il sera renvoyé à l'examen de M. Dreyfus, qui veut bien se charger d'en rendre compte à la prochaine séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président entretient la Société des conférences de statistique qu'elle a instituées à la Sorbonne.

Après MM. Levasseur, Cheysson, Lafabrègue et Loua, M. Yvernès a traité de la statistique judiciaire, M. le D^r Lunier, de la statistique de l'alcoolisme, enfin M. de Foville a clos cette première série par un brillant exposé de l'évaluation de la fortune de la France.

Le succès qui a couronné ces 7 premières séances détermine le Conseil à leur donner, cette année, un complément par une seconde série, qui en comprendra cinq, savoir :

- Le 4 avril, M. Gimel parlera de la division de la propriété foncière;
- Le 11 avril, M. Juglar, des crises financières;
- Le 25 avril, M. Fournier de Flaix, des banques en Angleterre;
- Le 2 mai, M. Beaurin, de la navigation intérieure;
- Le 9 mai, M. Schelle, des chemins de fer.

Le choix de ces sujets et la compétence des orateurs sont de sûrs garants que, malgré l'arrivée de la belle saison, cette seconde série n'aura pas moins de succès que la première.

M. le Président expose ensuite qu'il doit à son titre l'honneur d'avoir été appelé, en qualité de vice-président, au sein du comité chargé d'élever un monument à la mémoire de Léonce de Lavergne.

Ce comité a ouvert une liste de souscription en tête de laquelle il serait heureux de voir s'inscrire les sociétés savantes auxquelles a appartenu de Lavergne. La Société de statistique, qui a été présidée par l'illustre savant, ne pouvait manquer de répondre à cet appel. Aussi le Conseil, qui en a délibéré, lui propose-t-elle de souscrire pour une somme de 100 francs.

Cette proposition est adoptée. De plus, une liste de souscription nominative sera déposée chez notre trésorier, qui se charge de transmettre à qui de droit le montant et la liste de ces souscriptions.

M. le Président rappelle de nouveau à la Société que le Congrès des délégués des Sociétés savantes doit s'ouvrir à la Sorbonne, le 27 mars prochain, à une heure, dans le grand amphithéâtre.

Déjà la Société a nommé un délégué, M. de Foville, qui doit lire un mémoire sur l'histoire économique d'un domaine agricole.

Depuis, M. Turquan a envoyé au Président de la Société un mémoire sur la question des retraites. Ce mémoire comprend deux parties : l'une où sont exposées les idées personnelles de l'auteur sur le côté légal de la question, et l'autre, spécialement statistique, qui a été traitée avec le plus grand soin.

Le mémoire entier pourra être publié dans le *Journal*; mais il semble que la Société ne peut prendre sous son patronage, en ce qui concerne une lecture à la Sorbonne, que la partie consacrée à la constatation des faits, sous forme de tableaux et de diagrammes.

Sous cette réserve, M. le Président propose de confier la deuxième délégation à M. Turquan. — *Adopté.*

La Société désigne comme devant prendre part à la discussion des deux mémoires précités, MM. Gimel, Grimprel, comte Cieszcowsky, Jude, Delboy, de Saint-Senoeh et Bienaymé.

Ces délégués seront assistés de MM. Cheysson, président, et T. Loua, secrétaire général de la Société.

M. le Président annonce que la Direction générale de l'agriculture a bien voulu communiquer au Bureau le questionnaire de la grande enquête agricole de 1882 et les instructions qui l'accompagnent. Comme c'est là un fait très important pour la statistique, il pense que la Société n'y saurait rester étrangère, et serait reconnaissante à M. Tisserand de vouloir bien faire connaître les parties essentielles du programme de cette vaste opération.

M. TISSERAND dit que l'enquête dont il s'agit fait suite à la grande statistique agricole de 1862. On a suivi le même programme, en y apportant les modifications jugées nécessaires par la commission permanente du Congrès de statistique, dans les sessions de Stockholm et de Paris.

En ce qui concerne les cultures, on a, par une heureuse innovation, séparé les surfaces des vignes en deux parties, la superficie viticole proprement dite et les surfaces consacrées à des cultures intercalaires. Dans la série des cultures industrielles, l'on a eu soin de distinguer les betteraves à sucre des betteraves fourragères, qui jusqu'alors avaient été à tort confondues sous la même rubrique.

La modification la plus importante a porté sur le bétail, dont pour la première fois on fait connaître le poids vif. La notion de poids vif est, en effet, d'un haut

intérêt, et l'on ne peut l'omettre sans s'exposer à de graves erreurs sur la comparaison entre deux pays et deux époques au point de vue de leur bétail.

L'effectif est d'ailleurs donné par âges, ce qui permet de connaître l'âge à l'abattage ; c'est là un autre point caractéristique, car on s'attache aujourd'hui à renouveler l'effectif le plus possible, ce qui permet de tirer un rendement de plus en plus considérable en viande de boucherie, avec un même nombre de têtes de bétail.

Il n'est pas besoin de dire qu'on n'a pas négligé l'outillage, mais on cherche à le saisir principalement par les machines, qui expriment les progrès accomplis dans la mécanique agricole, telles que les semoirs, les batteuses et les moissonneuses.

Enfin, une troisième partie est consacrée à l'économie rurale, à l'étude du morcellement du sol, au nombre des cotes foncières, à celui des propriétaires, à l'étendue des exploitations, aux divers modes d'exploitation du sol, à la population agricole, à la nature et à la quotité des salaires.

M. Tisserand dit, en terminant, que l'administration fera tous ses efforts pour que les résultats de l'enquête soient mis à la disposition du public dans un délai aussi court que possible, et au plus tard dans 18 mois.

M. le Président remercie M. Tisserand de son intéressante communication. Il le prie de tenir la Société au courant des phases successives de cette grande opération, et croit pouvoir l'assurer que si, pour une partie quelconque de cette tâche, l'administration croyait devoir faire appel au concours technique de la Société, ce concours ne lui ferait pas défaut. (*Assentiment général.*)

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport fait par M. Salomon au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. de Saint-Genis sur la statistique des ouvriers mineurs.

Ce travail remarquable, qui fait le plus grand honneur à la commission et à son rapporteur, se termine par les conclusions ci-après :

1° Écarter l'intervention directe de la Société de statistique.

2° Soumettre au Ministre des travaux publics un vœu à l'effet d'obtenir qu'il veuille bien faire compléter la statistique de l'industrie minérale, dont les travaux sont si universellement et si justement appréciés, en élargissant ses cadres annuels par l'adjonction de quelques données faciles à recueillir, et en procédant pour les autres éléments à une enquête spéciale, qui pourrait ne se reproduire qu'à de longs intervalles, comme l'enquête agricole.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Delboy, Keller et Saint-Genis, la Société approuve les conclusions du rapport.

Elle décide ensuite que ce rapport sera adressé, en son nom par le Président, au Ministre des travaux publics, et qu'il sera plus tard inséré au *Journal*.

M. le Président ouvre la communication sur le travail que M. E. Levasseur a publié dans le numéro de mars et sur lequel l'attention des membres a été appelée dans la précédente séance.

M. LEVASSEUR donne lecture des conclusions (voir pages 109 et 110 du numéro de mars).

M. LAFABRÈGUE demande la parole sur les propositions ci-après :

1° *Quand la production et les capitaux s'accroissent dans une société, la population tend à s'accroître.*

2° *Quand les inégalités factices dans la répartition de la richesse diminuent, l'accroissement de la population devient plus facile.*

L'honorable membre expose comment ces lois lui semblent démenties par l'exemple de la France et de la Russie. Il regrette, en outre, que M. Levasseur n'ait pas indiqué l'influence de la législation sur les mouvements dont il s'agit. Il est certain pourtant que la loi a une action directe sur ce phénomène; aussi, pour ne parler que de la Bavière, il a été reconnu qu'une législation restrictive des mariages développait le concubinage, la natalité illégitime, exagérait la mortalité de l'enfance, et arrêtait l'accroissement de la population; tandis que l'abolition de cette loi a fait acquérir à ce pays un mouvement aussi rapide que ceux des autres États allemands.

On ne peut nier qu'en France la loi actuelle des héritages ne restreigne le mouvement de la population par les calculs de prévoyance égoïste qu'elle suggère à bon nombre de chefs de famille, notamment en Normandie.

M. LEVASSEUR répond que sa proposition a un caractère général, et qu'il ne faut pas prendre pour type un pays particulier. Si l'on considère les évolutions de l'humanité, on constate tout d'abord qu'à l'état sauvage, il faut un immense espace pour nourrir plus d'individus. La situation s'améliore quand de l'état sauvage la population passe à l'état pastoral, puis agricole. Enfin, les progrès de l'industrie permettent à une nombreuse population de se concentrer sur un seul point, de sorte que plus la population se civilise, plus elle peut être dense, sauf à mettre à contribution les autres régions du globe pour sa nourriture.

C'est dans ce sens tout à fait général qu'il a parlé. Il ne s'agit pas ici d'un fait, mais d'une simple loi de tendance.

C'est la même loi de tendance qu'exprime l'autre proposition que les inégalités de richesse tendent à diminuer la population. On ne peut nier, en effet, que cette inégalité de richesse ne tende à l'accaparement par quelques-uns des moyens de subsistance, au grand dommage de la communauté.

En ce qui concerne la France, c'est un malheur, surtout au point de vue politique, que la population s'accroisse si peu. Au siècle dernier, quelques personnes attribuaient le fait au droit d'aînesse. Or, ce droit a disparu, et le fait n'en subsiste pas moins.

M. LAFABRÈGUE insiste et montre l'exemple de la Russie, où les fortunes sont très inégales et qui pourtant s'accroît avec une extrême rapidité.

M. LEVASSEUR ne conteste pas le fait, mais il lui oppose l'accroissement beaucoup plus rapide encore des États-Unis, où la répartition de richesse offre bien moins d'inégalités.

M. LOUA voudrait qu'on ne donnât pas en exemple la Russie et surtout les États-Unis. Ce sont là des pays neufs, à faible densité, bien qu'offrant des ressources immenses aux nouveaux habitants. Il est certain que, dans des pays de ce genre, l'essor des accroissements est pour ainsi dire sans limites. Il n'en est pas ainsi d'un pays comme la France, où toutes les places sont prises et qui, par suite, tend à l'état stationnaire.

M. LEVASSEUR, s'appuyant sur les propres recherches de M. Loua, montre qu'en France même ce sont les populations les plus agglomérées qui tendent à augmenter dans la plus forte proportion; les campagnes, où la densité moyenne ne dépasse pas 50 habitants par kilomètre carré, voient sans cesse la population diminuer au profit des villes, ces grands centres d'attraction.

Il est vrai qu'il y a à ce principe des exceptions. Ainsi la Bretagne et la Normandie, qui ont à peu près la même densité, suivent une voie toute différente. La Bretagne augmente, la Normandie diminue, mais il y a là une cause morale, et peut-être, comme l'a dit M. Lafabrègue, ce fait tient-il aux développements qu'a pris dans cette province, sous la hausse du prix de la viande, la culture pastorale, celle de toutes les cultures qui exige le moins de bras.

M. Jacques BERTILLON ne conteste aucune des causes qu'on vient d'indiquer; mais, dans sa pensée, on ne saura rien de précis, tant que l'on ne connaîtra pas la fécondité moyenne des ménages, mesurée par le nombre d'enfants produits depuis le jour du mariage jusqu'à sa dissolution. M. le D^r Bertillon a fait une statistique où il démontre que la fécondité des populations est la plus faible dans les territoires où la propriété est la plus divisée; mais on ne saurait affirmer que cette conclusion soit définitive. De même, il est possible que les classes riches soient les plus stériles, mais ce n'est pas prouvé.

A l'appui de l'affirmative, l'honorable membre cite un curieux travail inséré dans les *Annales de Démographie*, où M. le D^r Quiraud, de Montauban, se demande, en terminant une étude très substantielle, si l'homme ne serait pas par hasard assimilable aux animaux qu'un certain degré de bien-être prive de leur fécondité.

Ce sont là des aperçus dont on ne pourra faire justice ou établir la solidité qu'à l'aide d'une statistique bien faite sur la fécondité conjugale aux diverses époques et dans les divers pays.

M. DELBOY admet que les propositions de M. Levasseur ne marquent que des tendances, mais ces tendances peuvent être paralysées par des tendances en sens contraire. C'est ainsi que les richesses pourraient augmenter sans accroître la population, si les besoins amenés par la civilisation augmentaient plus rapidement encore. Alors il pourrait bien arriver, comme l'a dit M. Loua, qu'il n'y eût plus assez de place pour tout le monde et que la population vînt à décroître dans un milieu plus riche.

La législation joue aussi son rôle. C'est un fait qu'on a observé en Espagne comme en France, lors de l'abolition de la main-morte, par exemple. La terre étant livrée à un plus grand nombre d'exploitants, la richesse a augmenté ainsi que la population; mais après un certain accroissement, l'égoïsme particulier reprend ses droits et la population diminue.

Il est difficile que la propriété agricole déjà si divisée se divise encore, mais il y a une autre richesse très importante aussi, la richesse mobilière. Il est désirable que le morcellement fasse également des progrès du côté de cette richesse, de telle façon qu'au lieu d'être surtout un instrument de jouissance, elle devienne de plus en plus un instrument de production. L'essentiel, c'est qu'on connaisse bien le rapport de la consommation avec les besoins individuels, de manière à proportionner ces deux termes.

M. LEVASSEUR dit que c'est là précisément la conclusion de sa deuxième proposition: *quand la moyenne de la consommation individuelle dans une société s'accroît, la population tend à devenir stationnaire.*

M. SYSTERMANS s'étonne de n'avoir pas entendu citer deux causes qu'il faut cependant indiquer, d'abord la religion qui fait qu'il y a plus de pureté dans les mœurs et qui condamne comme un crime ce qu'on appelle improprement la « contrainte morale », puis la charge des impôts, qui détruit l'équilibre entre la production et les consommations, et grève d'autant plus les familles.

M. le Président, résumant l'état de la discussion, fait observer que tout le monde a paru s'accorder à reconnaître la vérité des propositions formulées par M. Levasseur, en tant que lois générales ou lois de tendance. Mais ces lois peuvent subir de nombreuses perturbations par suite de diverses influences comme celle des territoires inoccupés, et notamment sous l'action des causes morales, telles que l'imprévoyance, l'égoïsme, la religion, la loi... Ainsi, tandis que la population décroît dans la riche Normandie, elle s'accroît au Canada, en Bretagne, et surtout dans ces milieux ouvriers où la misère va de pair avec la fécondité.

Il resterait à analyser de plus près ces diverses influences, et à discuter d'autres questions dont on n'a encore rien dit, comme celle de l'émigration et des colonies.

L'heure étant trop avancée, il convient de reporter à la prochaine séance cette intéressante discussion, qui justifie amplement l'initiative prise par le Conseil de faire imprimer d'avance le mémoire de M. Levasseur.

Cette proposition ayant été adoptée, l'ordre du jour de la séance du 18 avril est fixé comme il suit :

Suite de la discussion sur la *Démographie*, par M. Levasseur.

Le Rang de l'Espagne en Europe, par M. Delboy.

Communication statistique sur le divorce, par M. Jacques Bertillon.

Les Forêts en France, par M. Martinet.

La Syphilis héréditaire, par M. Lafabrègue.

La séance est levée à 11 heures un quart.

MONUMENT LÉONCE DE LAVERGNE.

Un comité, qui réunit les représentants les plus autorisés de la science et de l'agriculture, s'est formé pour faire élever un monument à Léonce de Lavergne, et provoque une souscription dans ce but.

La Société de statistique, qui a l'honneur de compter le grand économiste parmi ses anciens présidents, a répondu avec empressement à l'appel du Comité. Dans sa dernière séance du 21 mars, elle a souscrit pour une somme de 100 francs, et elle a décidé l'ouverture d'une souscription individuelle parmi ses membres.

Les titres de Léonce de Lavergne sont trop présents à tous les esprits pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Le Conseil espère donc que les membres de la Société voudront s'associer à l'hommage qu'il s'agit de lui rendre.

Leurs souscriptions seront centralisées entre les mains du trésorier de la Société, M. Rohyès, qui se chargera de les faire parvenir au comité du monument.
